

Initiatives ministérielles

Il est important de remarquer que ce paiement d'une subvention pendant 35 ans laissera un pont n'exigeant aucune dépense de l'État pendant les 65 autres années de son espérance de vie. Pour l'avenir, cela représente des économies importantes pour les contribuables canadiens. En outre, l'exploitation et l'entretien du pont seront financés selon la formule du paiement par l'utilisateur, au moyen de la perception de droits de péage.

À un certain nombre de reprises, ces derniers temps, on a débattu à la Chambre la théorie du paiement par l'utilisateur que le gouvernement a proposée. J'estime que ce projet constitue un autre excellent exemple où cette théorie est tout indiquée et permet de financer certaines activités gouvernementales.

Il est important de noter qu'on évalue à 3 500 années-personnes le nombre d'emplois qui seront créés dans la région de l'Atlantique au cours de la période de cinq ans que durera la construction du pont. Nous pouvons également mentionner les retombées économiques considérables de ce projet.

Nous ne pouvons pas ne pas tenir compte du fait que le projet aura des conséquences énormes sur les employés actuels des traversiers de Marine Atlantique. Nous espérons qu'on mettra sur pied un programme d'indemnisation et d'adaptation acceptable pour aider ces employés, qui ont rendu un grand service à leurs collectivités.

Néanmoins, nous entreprenons ce projet, car nous croyons fermement que le pont contribuera énormément à moderniser l'accès des moyens de transport à l'île. Nous sommes optimistes et nous prévoyons que l'amélioration radicale de l'accessibilité à l'île aura des répercussions très positives sur l'industrie touristique de l'Île-du-Prince-Édouard.

Un réseau moderne de transport est important pour les consommateurs canadiens et pour les secteurs industriels. Un accès efficace des moyens de transport est directement lié à la compétitivité des produits et des services canadiens sur les marchés intérieurs et étrangers. Pour ces raisons, le gouvernement fédéral s'est toujours engagé et continuera de s'engager à assurer l'avenir de l'industrie des transports au Canada.

En terminant, j'ai bon espoir que tous les députés se joindront à moi pour appuyer le projet de loi C-110, afin que nous puissions mener à bien cette importante et historique entreprise nationale. J'ai hâte qu'on mette ce projet de loi aux voix.

M. Sid Parker (Kootenay-Est): Monsieur le Président, je suis très heureux de participer à ce débat sur le projet de construction d'un raccordement permanent.

Ce pont de 900 millions de dollars que l'on se propose de construire au-dessus du détroit remplacerait le service de traversiers qui relie les deux provinces et qui est subventionné par le gouvernement fédéral. Le gouvernement est prêt à accorder au promoteur, au cours des 35 prochaines années, une subvention annuelle qui, autrement, irait au service de traversiers. Cette subvention serait alors éliminée, et le gouvernement deviendrait propriétaire du pont qui est conçu pour durer 100 ans.

Ce projet de 900 millions de dollars n'a pas fait l'objet des études environnementales et des études socio-économiques qui s'imposent. Les employés des traversiers se disent mécontents du manque d'information, de la part du premier ministre, au sujet d'indemnités qui leur seraient versées s'ils venaient à perdre leur emploi à cause de la construction du pont. Ils veulent des réponses, et tout de suite. Ce sont des choses que l'on fait avant qu'un projet ne soit entrepris, pas après.

Je viens de la Colombie-Britannique où il y a bon nombre de grands projets, de mégaprojets comme celui-ci. J'étais maire de la ville de Revelstoke, quand les grands barrages hydroélectriques ont été construits. Nous avons eu presque trois ans pour étudier les répercussions socio-économiques et l'impact sur les collectivités. D'où viendra le gravier pour toute cette masse de béton qui va être mise en place? Quelles seront les conséquences environnementales pour ces régions du pays? Quelles seront les conséquences pour les collectivités voisines? Quelles seront les conséquences sociales pour ces collectivités? Il n'a été répondu à aucune de ces questions.

En novembre, le ministre des Finances a présenté un mégaprojet, juste avant les élections, un projet de 900 millions de dollars pour l'île-du-Prince-Édouard, le projet de construction d'un raccordement permanent qui relierait cette île au continent. Il a présenté cet important projet avec l'un des principaux entrepreneurs, qui a son siège à Calgary. Quelqu'un a parlé de ce que ce projet rapportera, sur le plan politique, à ces quatre députés.

• (1740)

Je vais poser une question à caractère politique: les partis fédéraux ont-ils reçu des dons? Le parti au pouvoir en a-t-il reçus? Un projet de cette ampleur est intéressant. Mais nous n'aurons la réponse qu'après les élections lorsqu'en vertu de la Loi sur les dépenses électora-